

Objectifs

- Maîtriser les réglementations en construction neuve et en rénovation applicables aux parois opaques extérieures.
- Mettre en oeuvre les règles et les principes de pose d'isolation thermique extérieure (DTU, avis technique, programme RAGE, etc...) pour effectuer le bon geste dans le respect des réglementations thermiques.

Public Visé

Commerciaux, chefs d'entreprise, conducteurs de travaux, architectes, maîtres d'œuvre, maître d'ouvrage, façadiers, artisans, ouvriers qualifiés

Pré Requis

Français lu, parlé, écrit

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation théorique et pratique sur plateforme pédagogique.
- Remise d'un support de stage.
- L'organisation de la formation et l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur agréé PRAXIBAT et FEEBAT

Parcours pédagogique

JOUR 1 :

- Rappel de la FEEBAT (contexte énergétique et environnemental).
- Travaux sur les fondements de la thermique.
- Retour sur les règles de base pour la pose d'un isolant extérieur.
- Evaluation du niveau initial des participants : mise en pratique sur site, avec contrôle des ouvrages posés par les stagiaires, puis débriefing.
- Apports théoriques sur les différents modes de pose.

JOUR 2 :

- Identification des différents matériaux d'isolation et accessoires.
- Diagnostic du support et vérifications préalables en place du rail de départ et calepinage des panneaux.
- Mise en oeuvre d'isolants (les stagiaires se relaient sur différents matériaux et différents supports).

JOUR 3 :

- Traitements des points singuliers.
- Accompagnement à l'autocontrôle du résultat.
- Validation théorique (QCM) et pratique, en vue d'une attestation de réussite.

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation théorique (QCM) et pratique, en vue d'une attestation de réussite

Attestation de stage

Signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur

Modalités d'Accessibilité

Selon la nature du handicap et le lieu de formation, merci de nous contacter au 03.83.95.77.50 afin que nous mettions en place des dispositions adéquates durant les journées de formation.

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Effectif

De 7 à 10 Personnes

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale :
Forme sociétaire : ☐ Entreprise Individuelle ☐ SA ☐ SARL Autres :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. fixe : Tél. Port :
Mail :
Code NAF : SIRET :
Activité principale :

PARTICIPANT (S)

Sexe : ☐ M ☐ F ☐ Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
☐ Président ☐ Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : ☐ M ☐ F ☐ Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
☐ Président ☐ Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : ☐ M ☐ F ☐ Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
☐ Président ☐ Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 heures ouvrées avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fons d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : nathalie@afolor.fr

Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.

ENTREPRISE

(à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT

(à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Cachet entreprise

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :
CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON
Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr
www.afolor.fr

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.